



Proposition de stage

Evaluation finale du programme LEADER

Du Pays d'Aurillac

Affaire suivie par :

Jean-Philippe DOUHET – Coordonnateur LEADER

Tél. : 04.71.63.87.07 | animationleader@pays-aurillac.com

Patricia MAIOLINO – Gestionnaire LEADER

Tél. : 04.71.63.87.05 | gestionleader@pays-aurillac.com

1. Maître d'ouvrage :

Association pour le Développement du Pays d'Aurillac – 33 Boulevard Jean Jaurès – 15000 AURILLAC

Téléphone : 04 71 63 87 05

Adresse mail : contact@pays-aurillac.com

Site Internet : www.pays-aurillac.org

2. Objet du stage :

Le programme LEADER 2014-2020 arrivant à son terme, le GAL souhaite mettre en place son évaluation finale.

L'évaluation finale doit servir en priorité à alimenter les réflexions de la prochaine candidature du GAL au programme LEADER.

Pour ce faire, il est attendu d'une part, de répondre aux obligations réglementaires en matière d'évaluation avec :

- une évaluation du plan d'action du programme LEADER (obligation réglementaire),
- une évaluation des contributions des projets financés à la réalisation des objectifs de la PAC, de leur efficacité et de leur efficience (obligation réglementaire),
- une analyse des facteurs de réussite et d'échec de l'atteinte des objectifs (obligation réglementaire).

D'autre part, une analyse plus poussée de l'impact du programme sur le territoire du GAL qui permet d'engager les réflexions de la prochaine candidature LEADER avec :

- une évaluation de l'animation du programme LEADER,
- une évaluation de la gouvernance du programme LEADER,
- une évaluation de la valeur ajoutée du programme LEADER et des opérations financées avec l'implication des porteurs de projet et des commissions thématiques du GAL.

Un travail sur les questions évaluatives a déjà été effectué. Elles sont disponibles dans les fiches action sur le site internet de l'ADEPA.

3. L'organisation de l'évaluation finale

Pour réaliser cette évaluation, le GAL du Pays d'Aurillac souhaite recruter un stagiaire. Il (elle) sera encadré(e) par l'équipe technique de l'ADEPA et bénéficiera de l'appui d'un bureau d'étude spécialisé sur l'évaluation des politiques publiques.

4 le stage

- Stage de 6 mois idéalement du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 (adaptation possible en fonction des calendriers universitaires)
- 35 heures/semaine
- Rémunération à hauteur de 3, 90 euros de l'heure
- Tickets/restaurants
- Permis B et voiture personnelle indispensables (remboursement des frais au tarif fiscal)

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) par mail :
animationleader@pays-aurillac.com

Au plus tard le vendredi 20 novembre 2020